



MONTFURON AVENIR

Rue du Four
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée
le 19 Août 1998, déclarée en
Sous-Préfecture de Forcalquier :
n° 0044003278.

Page 1/4 + Annexes

«Développement
harmonieux du village

«Sauvegarde de
l'environnement»

«Préservation
des paysages»

«Défense de la qualité
de la vie».

À : **Madame la Sous-Préfète**
Sous-préfecture de Forcalquier
Place Martial Sicard
BP 32
04300 Forcalquier

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2016 DE MONTFURON AVENIR

Le quorum (21 membres sur les 42 membres à jour de cotisation) ayant été atteint, avec **20 membres actifs présents et 16 pouvoirs** donnés par des adhérents ne pouvant être présents, l'Assemblée Générale a pu être ouverte, **samedi 13 août 2016**, par le président de Montfuron Avenir, **George Bertrand**.

Avant de laisser la parole à la trésorière pour la rapport financier, celui-ci a débuté la séance par **quelques mots amicaux à l'attention de notre présidente d'honneur, Janine Sivan**, dont l'état de santé, critique, ne lui permettait pas d'être présente parmi nous.

RAPPORT FINANCIER

Ensuite la parole a été donnée à **Roseline D'Apuzzo**, trésorière afin de présenter l'état de nos comptes (Cf. annexe). Après mise au vote : **le rapport financier est approuvé à l'unanimité**.

RAPPORT MORAL & D'ACTIVITÉ MONTFURON AVENIR 2015

George Bertrand, président de Montfuron Avenir, fit ensuite lecture de son rapport moral et d'activité pour l'année 2015-2016.

L'année dernière notre AG avait été marquée par la démission surprise de notre président, François Guionnet, qui estimait de ne pas disposer d'un soutien suffisant de l'ensemble de adhérents. Cette démission nous a obligés à prendre des mesures pour continuer notre action, en cooptant de nouveaux membres du CA et en élisant un bureau dont j'ai accepté de prendre la présidence après qu'un large débat ait confirmé un large consensus sur les orientations.

Il en ressortait que notre association devait **rester fidèle à ses principes de défense du cadre de vie**, ce qui conduit à critiquer certaines actions de la municipalité, tout en veillant à rester constructif et ne pas apparaître comme une opposition à la municipalité.

En effet, pour être efficace, **il est important d'avoir des relations suivies avec les élus**, d'essayer des les convaincre sur les points qui nous paraissent importants, de la soutenir quand nous sommes d'accord et de participer aux initiatives positives qu'elle peut prendre.

C'est ainsi que **nous avons clairement soutenu les prises de positions de la commune contre les orientations de la Loi « NOTRE »** qui impose le regroupement des communes et les réductions des dotations financières qui pourraient obliger Montfuron à fusionner avec d'autres communes. Concrètement Montfuron serait intégrée à Manosque et au bout de quelques années disparaîtrait en tant que commune, devenant un petit quartier périphérique. On pourrait s'inquiéter pour l'école et surtout sur notre capacité à influencer la DLVA sur les décisions qui concernent notre village.

.../...



MONTFURON AVENIR

Rue du Four
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée
le 19 Août 1998, déclarée en
Sous-Préfecture de Forcalquier :
n° 0044003278.

Page 2/4 + Annexes

«Développement
harmonieux du village

«Sauvegarde de
l'environnement»

«Préservation
des paysages»

«Défense de la qualité
de la vie».

Cela dit notre action principale a concerné le projet de lotissement du Verger communal.

Nous avons demandé un rendez-vous qui n'a pu avoir lieu que le 14 juin, avec comme objectif que la mairie organise rapidement une réunion publique, mette les informations à disposition des Montfuronais et les associe à la mise au point du projet. Nous souhaitons que cette réunion ait lieu à l'été, au moment où la plupart des habitants sont présents;

Nous n'avons pas été entendu sur ce point et aucune date n'est fixée à ce jour, mais le principe d'une telle réunion est actée. Elle devrait se tenir avant la fin de l'année. Nous devons y veiller.

Vous avez trouvé dans le n° 40 de Points de vue le compte-rendu détaillé de cette entrevue. **Il en ressort une impression plutôt positive.** Nous avons pu débattre tranquillement, sans crispations, même s'il subsiste nombre de désaccords.

Pour le reste nous avons organisé **deux actions conviviales et sympathiques avec la galette des rois en début d'année et notre promenade picnic du 16 juillet à Villemus.**

Nous avons surtout publié deux numéros de Points de vue. Dans celui de Février Carola Pfennig consacre plusieurs pages sur **l'histoire et les objectifs de l'association**, pour bien clarifier notre positionnement. Cette article semble avoir été bien reçu et nous a valu plusieurs adhésions. On y trouvait aussi un article de fond de Jérôme Richard sur **le projet due lotissement du Verger.**

Ce apport moral restera volontairement court car l'important est que chacun puisse prendre la parole pour exprimer son point de vue et soumettre ses analyses et propositions au débat.

Je dirai simplement que nous avons de **nombreux sujets sur lesquels nous devons intervenir.** Cela implique de réunir plus régulièrement le CA et de l'élargir afin de mieux associer les adhérents à nos actions. Comme cette année nous devons élire un nouveau CA j'invite chacun et chacune à y participer dans la mesure des ses disponibilités.

**George Bertrand,
président de Montfuron Avenir."**

RAPPORT MORAL & D'ACTIVITÉ : DÉBATS.

Au cours de la lecture du rapport moral et d'activité, quelques informations ou précisions sont apportées par les participants, des problèmes nouveaux sont soulevés, et des sujets de préoccupation nouveaux ou anciens se font jours. Des débats ponctuent l'allocation du président et qui se poursuivent une fois la lecture terminée.

PARMI LES ACTIONS À MENER :

1) Le rétablissement des vues.

À partir de la promesse que nous a faite le maire, un peu vague et incomplète, de rétablir partiellement la vue depuis la place ; nous souhaitons accélérer et élargir cette démarche...

Que l'élagage des arbres autour du terrain de jeux soit efficace et complet (*cette vue contribuant de manière primordiale à la qualité de vie au village et à son attrait touristique*)...

Mais aussi **que cet élagage soit généralisé** en l'étendant aux différents et nombreux points de vues où la végétation à l'abandon (*arbres, buissons et genêts...*) s'est trop développée.

2) L'entretien du Castelas. Outre les problèmes des vues à rétablir et des broussailles envahissantes ; il y a ceux du **banc à rénover et de « la rose des vents » à restaurer** avec des produits adaptés (*efficaces mais écologiques*).

3) Place et cœur de village.

Nous souhaitons travailler à la résolution des problèmes de stationnement, de circulation et du manque d'agrément de la place et du cœur du village. La fermeture de la place par une barrière et un affichage adapté, sur une initiative d'un habitant et d'un employé communal, ont fait leur preuve.

Il conviendrait de **préserver cette action de manière convenable** (*pratique et esthétique*) et aussi d'expérimenter la non-circulation totale sur la place les week-end (*comme lors de manifestations*). Une souscription pourrait être une solution de financement à mettre en œuvre.

... / ...



MONTFURON AVENIR

Rue du Four
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée
le 19 Août 1998, déclarée en
Sous-Préfecture de Forcalquier :
n° 0044003278.

Page 3/4 + Annexes

«Développement
harmonieux du village

«Sauvegarde de
l'environnement»

«Préservation
des paysages»

«Défense de la qualité
de la vie».

.../...

L'arrêt et **la limitation de certain éclairages** (ex : *terrain de boule*) à 22h permettrait de réduire certaines puissances sonores.

Enfin **nous participerons activement aux concertations** à venir quant aux réaménagements annoncés des ruelles et de la place.

4) Sources et ressources en eau. Les sources de la commune, non-entretenu, non-curées, mais essentielles à l'arrosage gourmand en eau des jardins de Montfuron (*on a entendu le chiffre de 80 M3/jour - ce qui reste à vérifier - sans compter le futur jardin des Papillons...*) connaissent de nouveau **des problèmes de tarissement**, dans un contexte départemental de pénurie et de sécheresse.

Nous souhaitons nous emparer du sujet, quitte à **rechercher des alliés et compétences en dehors de la commune.**

5) Réfection des Chemins de promenade.

Un inventaire des chemins serait à organiser, les risques d'effondrement de certains d'entre eux serait à identifier et des travaux de sécurisation à entreprendre.

Il nous semble pertinent de rechercher de l'aide auprès **des fédérations de marcheurs et randonneurs**, car elles peuvent être sources de financement et de savoirs-faire. La redécouverte du chemin de Manosque à Montfuron serait un premier objectif.

6) Ré-orientation des politiques municipales au profit des habitants.

Plusieurs idées simples qui contribueraient au bien-être des habitants sont également évoquées afin que nous les proposons à la municipalité : **un composteur collectif accessible** (*qui contribuerait à la réduction des déchets ménagers et à la fertilisation des espaces verts*), des **poubelles permanentes**, **une re-localisation plus accessible du centre de tri** que l'on masquerait et intégrerait mieux à notre environnement, **remise en état du sentier municipal** qui conduit jusque chez Gilbert Ghelfi, à gauche de l'école...

D'une manière générale nous souhaitons convaincre la municipalité de donner désormais la priorité à la gestion de l'existant plutôt qu'à de grands projets auxquels les habitants ont le sentiment de n'être pas vraiment associés.

Un sentiment certainement excessif, mais pas infondé non plus : *fontaines, tennis, Castelas, Verger, Chapelle, voirie...* **Des problèmes de gestion et un manque de suivi et d'entretien ne peuvent être niés** ; et ne peuvent pas en aucun cas être reprochés à nos employés communaux dont l'implication et le sérieux font l'unanimité. C'est plutôt un **recentrage des priorités** municipales qui paraît indispensable et auquel nous voulons sensibiliser l'équipe municipale.

7) Verger : participation au projet et concertation.

Lors de notre entretien cordial avec M. le Maire il nous a été accordé d'être associé à l'élaboration du règlement de zone, en tant compte de nos remarques et préoccupations. Il a été également convenu d'**une réunion publique** qui permettrait une amorce de concertation avec les villageois.

Nous souhaitons convaincre la municipalité de mettre en œuvre une concertation plus étroite, en nous y intégrant, et bien plus en amont du projet (*un peu à la manière de l'éco-conception*).

Puisque « une image vaut mille mots » nous pensons réaliser un reportage-photo pour notre prochain numéro de « point de vue » pour illustrer nos propositions et recommandations.

QUESTIONS DIVERSES.

Au cours des discussions des problèmes dont nous n'avons pas connaissance se font jours :

a) Infiltrations et sismicité : plusieurs maisons, rue Grande ou rue du Four, souffrent de problèmes inédits d'humidité avec des odeurs de méthane... Avec parfois des « tremblements »... Tout cela inquiète les habitants et nuit à leur qualité de vie. Puisque les canalisations d'eau sont réputées pour ne pas fuir certains imaginent qu'une malfaçon dans les aménagements du Jardin au papillons aurait provoqué un ruissellement, d'autres supputent - et cela semble plus probable - que des canalisations des égouts ne seraient plus étanches...

.../...



MONTFURON AVENIR

Rue du Four
04110 Montfuron

Association loi 1901, fondée
le 19 Août 1998, déclarée en
Sous-Préfecture de Forcalquier :
n° 0044003278.

Page 4/4 + Annexes

«Développement
harmonieux du village

«Sauvegarde de
l'environnement»

«Préservation
des paysages»

«Défense de la qualité
de la vie».

.../...

b) Urbanisme : une 3^e maison serait-elle en construction à la lisière de la ZN du moulin ? D'après ce que nous avons compris du PLU, la constructibilité était limitée à deux maisons. À vérifier.

Deux sujets à propos desquels nous pensons devoir interroger la municipalité voir saisir DLVA.

À l'issue des débats et de la lecture du **rapport moral et d'activité 2015-2016**, celui-ci est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale et **adopté à l'unanimité**.

Le Conseil d'Administration étant statutairement élu pour deux ans il convient de renouveler cette année l'ensemble de ses membres. Il est proposé de réélire les administrateurs sortants et il est fait appel aux adhérents qui le souhaitent de venir le renforcer vu l'ampleur des actions évoquées lors de l'AG.

Sont réélus : Roseline D'Apuzzo, Jean-Louis D'Apuzzo, Sylvain D'Apuzzo, Georges Bertrand, Bernard Bouvier, Étienne Feller, Carola Hendorf-Pfenning, Jacques Leclair, Sheldon Leader, Jérôme Richard, Gérard Roncaglia.

Entrent au Conseil d'administration : Jacques Interlegator, Raymonde Interlegator et Théo Yabi.

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée.

**Pour le bureau,
Sylvain D'Apuzzo,
Secrétaire de Montfuron Avenir."**